



Silver économie

L'accessibilité des séniors aux équipements de la région Hauts-de-France

Les séniors de la région accèdent dans un temps raisonnable aux principaux équipements de la vie courante. De même, la plupart des services davantage orientés vers les personnes plus âgées, parmi lesquels ceux de la santé, demandent un temps de trajet assez court. Certains territoires s'avèrent cependant plus en retrait, avec des temps d'accès significativement plus longs. Situés essentiellement dans des zones peu denses, ils peuvent générer des difficultés quotidiennes pour les résidents. En matière de santé, c'est en premier lieu le manque de médecins spécialistes qui génère dans la région des difficultés d'accès plus importantes, notamment pour les séniors.

Vincent Bonjour, Laure Leroy, Marylise Michel

Une bonne accessibilité des séniors aux équipements de la vie courante

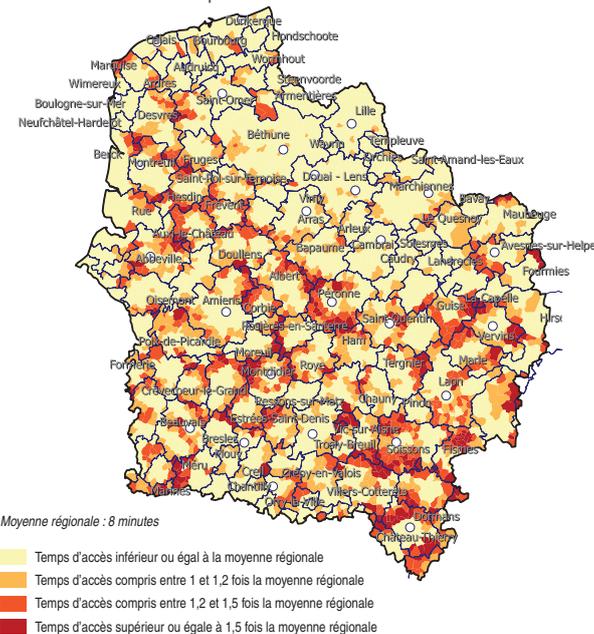
En Hauts-de-France, près de 9 séniors sur 10 vivent à moins de 8 minutes de la plupart des équipements du « panier de vie courante » (*définitions*). La quasi-totalité du département du Nord et du Pas-de-Calais, territoires denses et fortement urbanisés, offrent le même degré d'accessibilité aux différents équipements et services de proximité, avec 93 % des résidents de 60 ans ou plus servis (*figure 1*). Cette accessibilité est plus variable pour les départements de l'ancienne région picarde, mais le temps d'accès reste inférieur à la moyenne régionale pour 78 % des séniors. L'accès aux services orientés plus spécifiquement vers les populations plus âgées, satisfaisant notamment des besoins liés à la santé (« panier sénior » (*définitions*)), est sensiblement identique à celui du « panier de vie courante ». Parmi les équipements du « panier sénior », les établissements et services de santé sont plus accessibles, notamment pour le département du Pas-de-Calais. Ainsi, davantage de communes du Montreuillois présentent un temps d'accès à ces structures équivalent à la moyenne régionale. Cette accessibilité porte cependant uniquement sur le temps de trajet nécessaire et occulte les délais d'attente, parfois importants en matière médicale.

Des temps d'accès plus longs dans certains territoires

Près de 250 communes de la région, soit 6 % d'entre elles, proposent un temps d'accès aux équipements du « panier de vie courante » supérieur à 12 minutes (soit 50 % de plus que la moyenne dans la région) (*figure 1*). Situées en grande majorité dans des zones peu denses et souvent éloignées des axes routiers majeurs, elles rassemblent un volume de séniors assez restreint

1 La plupart des séniors accèdent aux équipements en moins de 12 minutes

Temps d'accès aux équipements du panier « vie courante », en minutes en heures pleines

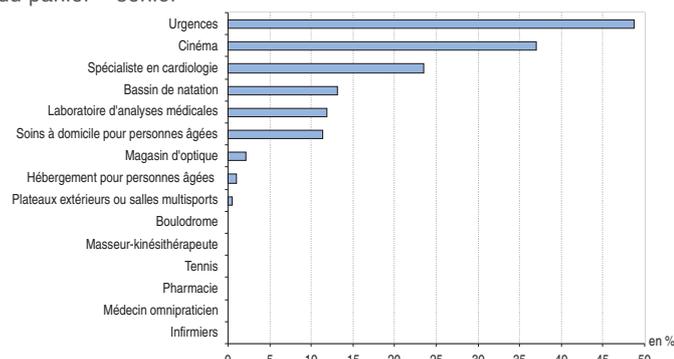


Source : Insee, recensement de la population 2012.

(environ 18 000 personnes), soit 1,5 % de l'ensemble des 60 ans ou plus de la région. Environ 70 de ces communes comptent plus d'un quart de 60 ans ou plus parmi leurs résidents, pour un volume global de séniors lui-même assez faible (5 500 individus).

2 Des services de santé inégalement accessibles

Proportion de séniors situés à plus de 15 minutes des équipements du panier « sénior »*



* Hors services d'aide aux personnes âgées, dont l'activité, localisée au siège, n'informe pas sur le réel territoire couvert par le service.

Source : Insee, BPE 2014, RP 2012, Metric.

Si on s'intéresse plus spécifiquement aux équipements du « panier sénior », certaines de ces communes situées aux alentours de Vervins, Avesnes-sur-Helpe et Montreuil s'avèrent davantage isolées. C'est environ 34 000 séniors, soit 2,7 % de l'ensemble des 60 ans ou plus de la région et 12 % des communes (450 communes) qui sont concernées par un temps de trajet supérieur de 50 % à la moyenne régionale.

En matière de santé, les communes bordant le sud du Pas-de-Calais et le nord de la Somme sont globalement plus éloignées des établissements et services de santé. De même l'arrondissement de Vervins reste un territoire « isolé ».

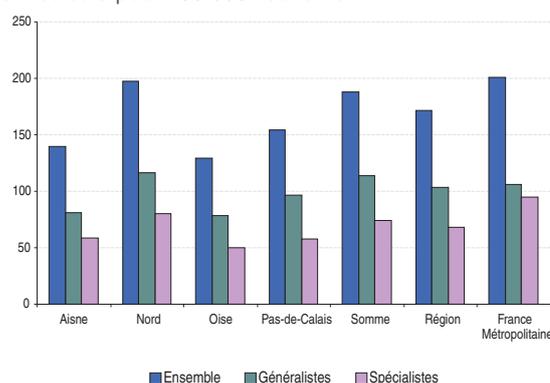
Une présence insuffisante de spécialistes dans de nombreux territoires

Les écarts d'accessibilité des territoires aux services de santé reflètent en partie les logiques d'implantation des équipements et services au sein des territoires, mais également la situation régionale en matière de densité médicale.

Ainsi, la gestion à un niveau régional des grands hôpitaux publics explique le relatif éloignement des séniors vis-à-vis des services d'urgences et des praticiens spécialistes qui y exercent. Près de 50 %

3 Un manque de médecins spécialistes dans la région

Densité médicale pour 100 000 habitants*



* Médecins généralistes et spécialistes en exercice libéral ou mixte

Source : Agence régionale de santé du Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Répertoire partagé des professionnels de santé, Adeli.

d'entre eux se trouvent ainsi à plus de 15 minutes d'un service d'urgences (figure 2). Par ailleurs, si la région Hauts-de-France dispose d'une densité de médecins généralistes similaire à celle de la France métropolitaine, la région souffre à l'inverse d'un manque de spécialistes. Elle se trouve ainsi globalement moins bien dotée en termes de personnel médical (médecins généralistes et spécialistes), avec une densité de 171 médecins pour 100 000 habitants contre 201 pour la France métropolitaine (figure 3). La moindre présence de spécialistes sur le territoire (68 pour 100 000 habitants dans la région contre 95 en métropole) se fait notamment sentir dans les domaines de l'ophtalmologie et de la cardiologie. En conséquence, aucun sénior ne se situe à plus d'un quart d'heure d'un médecin généraliste, et à l'inverse, près de 25 % à plus de 15 minutes d'un cardiologue (figure 2).

La densité médicale est moindre en particulier pour les départements de l'Oise, de l'Aisne et du Pas-de-Calais. Le département du Nord est globalement le mieux pourvu, ce qui explique en partie la meilleure accessibilité du territoire. Rapportée à la population des séniors, la densité médicale régionale reste globalement inférieure au niveau régional, et présente toujours une sous-dotation en spécialistes. ■

Définitions

Les **temps d'accès aux équipements et services** sont calculés à partir des distances routières fournies par le distancier Metric de l'Insee. Ils sont exprimés en temps de trajet depuis le centre de la commune de résidence au centre de la commune équipée la plus proche aux heures pleines. Ils ont donc un caractère théorique car, en pratique, les trajets ne se font pas forcément en voiture, et certains critères ne sont pas pris en compte dans la modélisation (recherche d'une place de parking, feux rouges...). Ils permettent cependant d'appréhender des situations très diverses en matière d'accessibilité et d'enclavement des territoires.

Plusieurs **paniers d'équipements** ont été conçus conjointement par l'Insee, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France et le Commissariat général à l'égalité des territoires, parmi lesquels un « panier vie courante » construit à partir de besoins universels de la vie quotidienne, et un « panier sénior », ciblé sur les plus de 65 ans, donc essentiellement à la retraite. Le détail de l'ensemble des paniers est en ligne sur le site de l'Insee.

Le « **panier de la vie courante** » comprend un ensemble d'équipements ou services, choisis en fonction de leur proximité, de leur importance au quotidien et de leur fréquence d'usage : banque/caisse d'épargne, coiffure, restaurant, bureau de poste/relais poste/agence postale, boulangerie, épicerie-supérette, salle ou terrain multisports, police-gendarmerie, supermarché, librairie/papeterie/journaux, station-service, services d'aide aux personnes âgées.

Le « **panier sénior** » comprend des équipements ou services davantage orientés sur les besoins des populations plus âgées : médecin omnipraticien, infirmier, pharmacie, masseur-kinésithérapeute, boulodrome, tennis, salle ou terrain multisports, magasin d'optique, laboratoire d'analyses médicales, services d'aide, de soins à domicile et d'hébergement pour personnes âgées, bassin de natation, urgences, spécialiste en cardiologie et cinéma.

Insee Hauts-de-France

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Nadine Lhuillier

Référent Études Qualité :
Sébastien Terra

ISSN n° 2494-3606
© Insee 2017

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- 1,7 million de personnes de 60 ans ou plus attendues en 2030, *Insee Flash n° 19*, Insee Hauts-de-France, février 2017
- Revenus des séniors : des disparités générationnelles et locales, *Insee Flash n° 20*, Insee Hauts-de-France, février 2017
- Les trois quarts des séniors vivent dans leur logement dont ils sont propriétaires, *Insee Flash n° 22*, Insee Hauts-de-France, février 2017
- Tensions dans le marché de l'hébergement pour séniors, *Insee Flash n° 23*, Insee Hauts-de-France, février 2017
- Silver économie : Tensions dans le marché de l'hébergement pour séniors, *Insee Analyses n°42*, Insee Hauts-de-France, février 2017

